SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION HANDI BASKET CLUB GRAVELINES

Monsieur Christian DEVOS, expose au Conseil:

L'association « HANDI BASKET CLUB GRAVELINES » a été retenue par la Fédération Française Handisports pour l'organisation de la phase finale du Championnat de France de Nationale 2 Handi basket, les 13 et 14 mai 2023.

Cet événement de niveau national regroupant les 4 vainqueurs des ¼ de finales croisés de Nationale 2, a désigné le vainqueur, sacré Champion de France N2 et accédant à la Nationale 1.

Pendant ces deux jours de compétition, l'association a accueilli près de 40 joueurs Handi Basket ainsi que de nombreux membres de la commission basket et de la Fédération Française Handi Basket, Officiels et classificateurs nationaux et internationaux.

Aussi, afin d'aider l'association HANDI BASKET CLUB GRAVELINES à couvrir les frais pour l'organisation de cette manifestation, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6745 Fonction 4 Sous Fonction 40 du Budget;

ADOPTE A L'UNANIMITE.

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JULY 2023 POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance

Le MAIRE,

Christelle DENEUVILLE

Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 2 7 JUIN 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 2 7 J/N 2023

République Française Département du Nord Ville de GRAVELINES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la ville de GRAVELINES Arrondissement de Dunkerque Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 16 Juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 33

SEANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023

Président:

Monsieur Bertrand RINGOT

Maire

Secrétaire:

Madame Christelle DENEUVILLE

Conseillère Municipale

Etaient présents:

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés:

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Mme SALA, Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE, Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme RIOT, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS, Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires:

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal. Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.